



Modalités d'inscription aux séjours proposés par AROEVEN

Vous souhaitez inscrire vos enfants à l'un des séjours proposés par Action Séjours, merci de suivre la procédure détaillée ci-après :

- Consulter le catalogue sur : <https://www.aroeven-bordeaux.fr/sejours-de-vacances/liste-des-sejours>
- Sélectionner le séjour qui vous convient
- Pré-réserver auprès d'AROEVEN via le lien ci-dessus **sans effectuer de règlement (sélectionner « payer par un autre moyen et valider ma réservation »)**
- Une option sera alors posée sur votre séjour. **À partir de cette étape, vous avez 5 jours pour effectuer les actions suivantes :**
 - 1– Contacter la SRIAS Nouvelle Aquitaine par mail à l'adresse suivante : srias@nouvelle-aquitaine.gouv.fr en leur joignant le devis du **séjour (copie de la pré réservation reçue par mail)**, votre dernier bulletin de salaire et votre dernier avis d'imposition.
 - 2– La SRIAS vérifiera votre éligibilité et calculera votre QF afin de connaître le montant de la subvention qui vous sera allouée.
 - 3– La SRIAS vous fera un retour par mail en mettant en copie AROEVEN.
 - 4– Vous pouvez finaliser votre réservation auprès d'AROEVEN et régler ce que vous devez.